



Paris, le 9 novembre 2018

PAS
et
REFUS de CONGES

Monsieur Bruno PARENT
Directeur Général des Finances Publiques
Télédoc 341
Ministère du Budget
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Réf. : HF/LR

Monsieur le Directeur Général,

Lors de notre dernière rencontre, nous avons évoqué la question des congés de fin d'année dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement à la source.

Je vous avais demandé d'introduire un peu de souplesse pour éviter d'en arriver au refus pur et simple de congés à partir du 2 janvier 2019.

Or, il me revient qu'au contraire, dans les services impactés (SIP, centre de contact...), les collègues se voient refuser la prise de congés pour la 2^{ème} semaine des congés de fin d'année.

J'attire votre attention sur le fait que ces collègues subissent déjà une forte pression et ce, depuis les annonces gouvernementales sur le PAS à la fin de l'été.

Aussi, je vous demande de reconsidérer votre position d'autant que rien ne permet à ce stade de considérer que le pic de charge interviendra dès le 2 janvier.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Hélène FAUVEL
Secrétaire Générale